

1712

La Lettre

Gardien Le notaire Royal de la province de  
quebec soussigné y residant et témoin sicut  
Celle d'aujourd'hui nommez fut present Jean Baptiste Vanier  
deuxieme Demeurant Ceste St Joseph par St Charles  
de Charlebourg lequel a reconnu le Confesse  
civile en Et Reue de Jean Commerce au boulang  
de Ceste Ville au nom le Commerce ayant épouse  
Marie madame moreau au paravant d'une  
de feu Francois hollandais Truand aussi boulang  
de Ceste Ville La somme de soixante dix livres  
que La D. moreau luy devoit de auparavant  
son mariage avec le D. <sup>Comme</sup> moreau de laquelle  
somme le D. Vanier quitte le discharge  
Le D. Commerce au D. nom La D. moreau  
Et tous autres done & quitte & fait  
Esse au St quebec le Mde du D. noie  
apres midy le quinze jour d'aujourd'hui  
Docteur mil sept Cent douze en  
presence Des surs Robes

1720  
Drouard marchand Et Joseph  
montmellian Clerg Jemours Demourans  
au St quebec qui ont avec Le Sr  
bomeau Et notifie Le Sr Vannier  
ayant declare ne savoir boire ny  
signer de ce quiis lecture faite surant  
L'ordonnance ~~montmellian~~

Groillan

Bainville

Dela Motte

